# La demande d'accommodement en éducation à la sexualité

- Présentation d'un Père d'un enfant au secondaire
- Septembre 2024 (version 1.0)
- Contact info@eppne.ca

#### Cours en éducation à la sexualité

Quand : Depuis la rentrée scolaire 2018-2019;

Quels établissements : Écoles primaires et secondaires des

établissements privés et publics du Québec;

Statut : Obligatoire;

Les cours d'éducation à la sexualité sont inclus dans le programme CCQ (culture et citoyenneté québécoise) depuis la rentrée scolaire 2024 précédemment ECR (Éthique et culture religieuse)

#### La demande d'accommodement

Voici les étapes à entreprendre vis-à-vis de l'école :

- Demander la planification globale en éducation à la sexualité à l'enseignant(e) de vos enfants (à faire en parallèle de la demande d'accommodement)
- 2. Remplir la demande d'accommodement et la soumettre à la direction de l'école.
- Envoyer la demande à l'école avec un accusé de réception à l'attention de la direction (au moins 30 jours avant l'activité).
- Décision de la direction de l'école (prévoir 15 jours pour une réponse).

## Accompagnement dans la demande d'accommodement

Voici le processus d'accompagnement pour aider les parents dans la procédure d'accommodement



<u>Télécharger le</u> <u>formulaire de</u> <u>demande</u> Consulter les réponses aux questions fréquemment posées

Consulter les préceptes religieux et modèles

Remplir le formulaire de suivi à la suite de la réponse de l'école positive ou négative

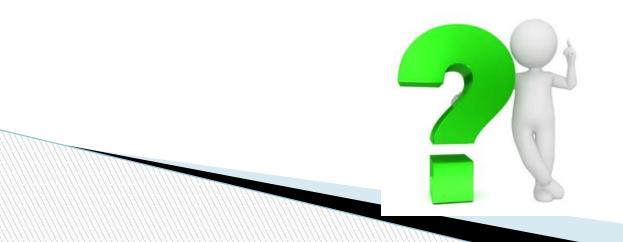
## Sections à remplir dans la demande d'accommodement

- Identification : Vos coordonnées et de votre enfant
- Nature de la demande : Identifier le cours et la problématique
- Motif de la demande : Atteintes à des droits et libertés garantis par les chartes canadiennes et québécoises
- Préjudice causé : Le préjudice causé par l'activité d'éducation à la sexualité

### En cas de refus d'accommodement

Vu le caractère obligatoire et la volonté du gouvernement de s'assurer d'une inclusion du plus grand nombre d'élève dans la société québécoise, il se peut que certaines demandes soit refusées pour un manque de précision lors de la rédaction, néanmoins voici les pistes de recours:

- Dépôt d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève (20 jours d'analyse)
- Autre recours juridique



#### Ressources documentaires

Tableau synthèse du contenu d'éducation à la sexualité du primaire et du



https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/educationsexualite/education-sexualite-tableau-synthese-themes-resumescontenus\_FR.pdf

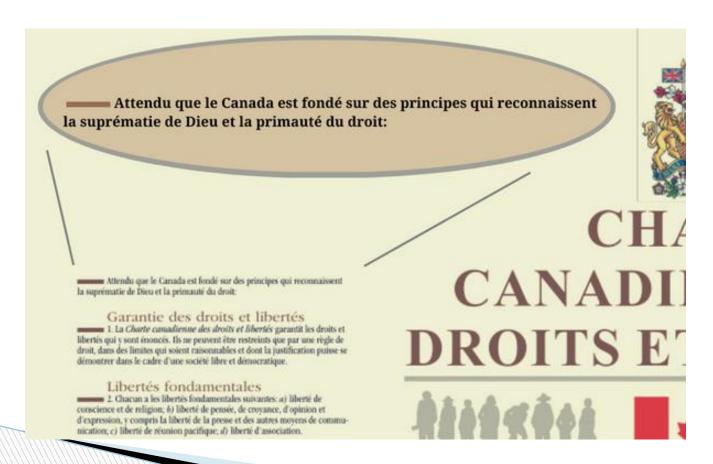
#### Contenu par groupe d'école primaire :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/educationsexualite/education-sexualite-contenus-detailles-prescolaireprimaire\_FR.pdf

#### Contenu par niveau allant du primaire au secondaire:

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/educationsexualite/education-sexualite-contenus-detailles-secondaire\_FR.pdf

### Le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit:



https://laws-lois.jactice.gc.ca/fra/const/page-12.html

### Merci pour votre attention

**Question?**